

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II *Union de prière*: Communication officielle. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V La religion de l'entomologiste Fabre. — VI Ordination à la cathédrale. — VII Le calendrier du Bon-Pasteur. — VIII Le culte de l'église cathédrale. — IX Au château de Marmont en septembre 1914. — X A la Providence: Vêtue et profession religieuse. — XI Retraite fermée pour les prêtres.

AU PRONE

Le dimanche 9 décembre

On annonce :

La neuvaine de Noël, dimanche le 16¹;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les séminaristes.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, dimanche, 12e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 9 décembre

Office du IIe dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immac.-Conception (sans 3e or.); préf. de la Trinité. — Vêpres du dim. **semi-double**; mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception et de saint Melchiade.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 16 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 12 décembre, saint Constant; du 13, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 11 décembre, saint Damase.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 13 décembre, sainte Lucie (Israëli).

Diocèse de Nicolet. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanfold).

J. S.

¹ En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.